



**Union pour la Promotion de la Propulsion
Photonique**
www.u3p.net

38^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'U3P - Exercice 2018/2019
Samedi 23 mars 2019
La Grotte aux Étoiles





Cette année, les membres de l'U3P se sont réunis en Assemblée Générale à Nazelles-Négron le samedi 23 mars 2019, afin de faire le bilan de la période 2018-2019, renouveler trois membres du Conseil d'Administration et définir les projets pour 2019-2020.

ORDRE DU JOUR

- Accueil et pointage
- Rapport Moral du Président
- Rapport Financier du Trésorier
- Vote sur les 2 rapports
- Appel/Présentation de candidatures au Conseil d'Administration
- Renouvellement d'un 1/3 des membres du Conseil d'Administration
- Projets pour 2019-2020

1 – Présences

Pointage des membres présents et des procurations reçues :

- 9 membres présents
- 3 membres absents ayant donné procuration à des membres présents pour les représenter, soit un total de **12 membres représentés sur les 16 membres en 2018.**

Aucun quorum n'est défini dans les statuts de l'U3P. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Liste des présents :

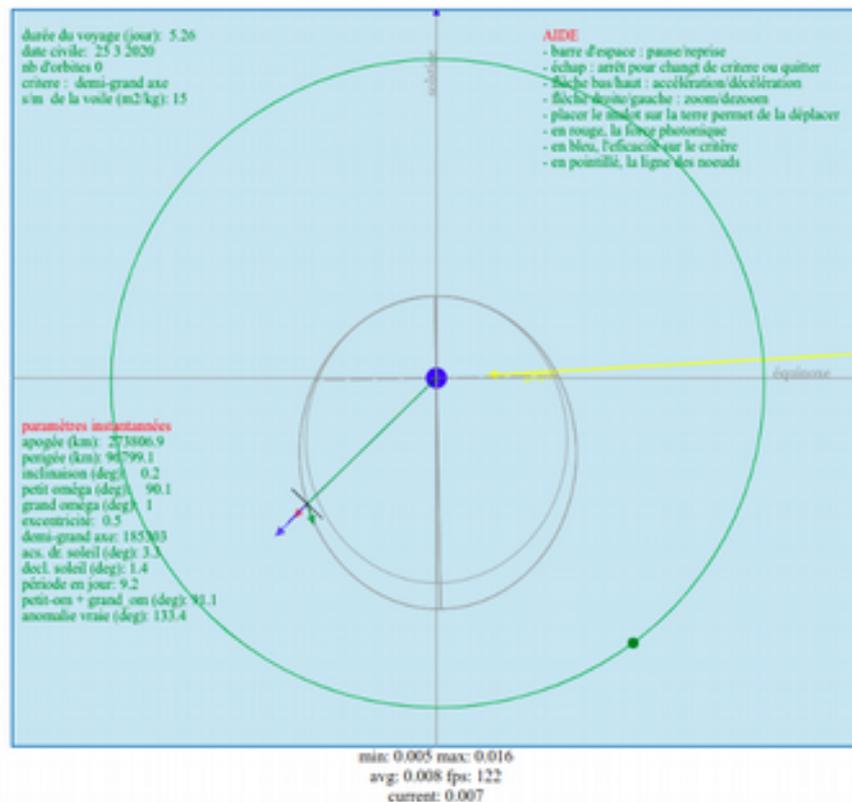
Olivier BOISARD
Adão DELEHELLE
Jean-Yves PRADO
Alain PERRET
Guy PIGNOLET
Jacquie BOUCHE
Patricia RAT
Bernard CHARLES
Meelane CHARLES

Procurations :

Myriame BELMIHOUB donne procuration à Adao DELEHELLE.
E. DUTET donne procuration à Meelane CHARLES.
Erika Velio donne procuration à Adao DELEHELLE.

Sont excusés : Pierre MUNOZ, Francois BACHELOT, Guilhem SOULIER

2 – Rapport moral 2018



Simulateur Voilier Spatial (Crédit : Alain Perret)

Après une année d'activités intenses autour du projet Papang, les membres de l'U3P ont dû faire face à la frustration d'un projet qui ne passe pas l'étape de la recherche de partenaires financiers. Pour autant, l'envie de lancer un jour une voile solaire dans l'espace est toujours présente. Il fallait donc que le phœnix renaisse de ses cendres.

Et c'est chose faite. L'U3P a lancé cette année 2018 plusieurs démarches en répondant à des appels à projets de l'ESA. Plusieurs membres ont également participé à l'IAC, le congrès international d'aéronautique, ce qui nous a permis notamment d'avoir une meilleure vision du contexte des micro-satellites. Nos propositions n'ont pas été retenues par l'ESA, cependant la réflexion nécessaire à leur élaboration était importante pour l'U3P : nous avons en effet commencé à redéfinir certains de nos objectifs en fonction de nos capacités. Pour employer un grand mot, mais c'est bien de cela qu'il s'agit, notre stratégie et notre positionnement vis-à-vis des institutions, des acteurs industriels du spatial doivent encore mûrir afin que l'U3P serve au mieux la concrétisation de l'envoi d'une voile avec une contribution française forte dans l'espace. Nous ne sommes plus dans un schéma de compétition mais dans un challenge à l'échelle de la planète.

L'U3P a aussi vocation à promouvoir la propulsion photonique auprès des jeunes. La mission est accomplie. Plusieurs étudiants de classe préparatoire, mais aussi de lycée nous ont contacté cette année (pour les TIPE : Travaux d'intérêt personnel encadrés et TPE : Travaux Personnels Encadrés). Le thème « Transport » permettait encore une fois de travailler autour des voiles solaires. La mise en évidence de la pression photonique au travers de l'expérience utilisant un tube



de Crookes représentait l'essentiel de nos échanges avec les étudiants. Pour 2019-2020, le thème sera « Océan »! Les fans de voiles solaires devront se creuser les méninges pour créer le lien.

En parallèle de ces actions, l'U3P a continué son travail de fond sur la modélisation 2D et 3D des trajectoires d'une voile solaire ainsi que de son pilotage. Plusieurs versions d'un outil de démonstration ont vu le jour, permettant d'ajuster différents paramètres physiques de la voile mais aussi de définir des objectifs de pilotage.

Enfin le site de l'U3P www.u3p.net continue d'attirer les visiteurs, ce qui illustre bien que l'attrait pour la propulsion photonique perdure.

Sic Itur Ad Astra^(*)

Adao Delehelle

Président de l'U3P pour l'exercice 2018-2019

(*) « C'est ainsi qu'on s'élève vers les étoiles ».



4 – Vote de l'Assemblée Générale

Rapport Moral Voté à l'unanimité
Rapport Financier Voté à l'unanimité.

A l'issue de ces deux rapports et des questions, l'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration à l'unanimité.

5 – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et élection du Bureau

Le Conseil d'Administration se composait en 2018/2019 comme suit :

- élus jusqu'à l'exercice **2018/2019** inclu :
Olivier BOISARD, Adão DELEHELLE et Patricia RAT
- élus jusqu'à l'exercice **2019/2020** inclu :
Alain PERRET, Meelane CHARLES et Guy PIGNOLET
- élus jusqu'à l'exercice **2020/2021** inclu :
Bernard CHARLES, Jean-Yves PRADO, Pierre MUNOZ

A l'issue de l'exercice 2018/2019, trois des neuf membres du Conseil d'Administration sont donc statutairement sortants. Il s'agit de Olivier BOISARD, Adão DELEHELLE et Patricia RAT.

Par conséquent trois membres doivent être élus pour une durée de 3 ans.

Se présentent pour être élus jusqu'en 2022 :

- Olivier BOISARD
- Adao DELEHELLE
- Erika VELIO

Tous les membres présents acceptent de voter à main levée pour l'ensemble des trois candidats.

Les 3 candidats sont alors élus avec

- **12 voix Pour**
- **0 voix Contre**
- **0 Abstention**

Le Conseil d'Administration se compose donc dorénavant comme suit :

- élus jusqu'en 2019-2020 : Alain PERRET, Meelane CHARLES et Guy PIGNOLET
- élus jusqu'en 2020-2021 : Bernard CHARLES, Jean-Yves PRADO, Pierre MUNOZ
- élus jusqu'en 2021-2022 : Olivier BOISARD, Adão DELEHELLE et Erika Velio



Montant de la cotisation 2019 : 20,19 euros.

Afin de faciliter la gestion des adhésions, il est décidé d'officialiser le montant de la cotisation à 20,19 euros. Cela permettra de faire la différence entre deux années de cotisation quand un membre de l'U3P règle deux années au même moment.

Le Bureau

Le nouveau Conseil d'Administration se réunit en suivant afin d'élire les membres du bureau.

Adao ne se représente pas à la présidence : les actions de l'U3P doivent être menées par quelqu'un qui est bien positionné dans le milieu spatial international.

S'en suit un débat sur le rôle de président.

Olivier très impliqué sur d'autres projets et ne souhaite pas se présenter.

Jean-Yves est motivé par plusieurs sujets spatiaux. Selon lui le porteur de projet ne doit pas forcément être président. Il ne croit plus à la mise en orbite d'une voile solaire depuis la Terre. On peut imaginer exploiter le village lunaire dans ce cadre.

Proposition : L'U3P pourrait être membre de Moon Village. Faire germer l'idée de lancement des voiles solaires depuis la lune (depuis le « gateway »).

Moon Village Association : Guy (membre), JYP (membre) et Olivier vont les rencontrer les acteurs clés de MVA

Guy est séduit par la présentation par le discours de JYP.

Alain exprime le fait que nous n'avons pas réellement essayé la réalisation d'une voile solaire en Cubesat mais conçoit que c'est peut-être impossible.

Erika qui déçue de ne pas voir Adão se représenter, reste très intéressée par toutes nos idées. Elle souhaite aider ! Elle propose de tenter de bénéficier de la business unit innovation Airbus.

Bernard nous incite à avoir un projet affiché et communiqué (sur notre site par exemple).

Après ces discussions, les candidatures suivantes sont proposées :

Président(e) : Jean-Yves PRADO

Vice-présidente : Erika VELIO

Trésorier : Alain PERRET

Secrétaire : Bernard CHARLES

Secrétaire adjoint : Guy PIGNOLET

Vice-président Mémoire : Adao DELEHELLE

Ce bureau est élu à l'unanimité.



6 – Débat – Questions diverses

Le vote du bureau a permis d'importantes discussions sur l'avenir de nos actions.

Jean-Yves évoquera le sujet avec le Moon Village lundi, établira des connexions, pour définir une direction à nos actions et rendre possible l'accès à l'espace (plus favorable que les micro sat), et l'utilisation des voiles solaires pour aller vers les astéroïdes.

Fin de l'Assemblée Générale vers 19h00.

Adão DELEHELLE
Président exercice
2018/2019

Guy PIGNOLET
Secrétaire exercice
2018/2019